

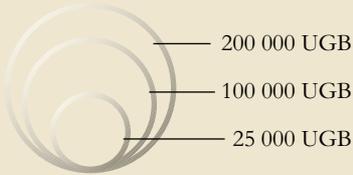
POLL 12 **MAÎTRISE DES POLLUTIONS
ISSUES DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE**

Le Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA) est un programme d'aides financières publiques aux éleveurs qui investissent pour maîtriser les pollutions issues des déjections animales. Ces investissements portent sur la collecte et le stockage des déjections pour en premier lieu supprimer les écoulements directs vers les eaux de surface et les conserver un temps suffisant pour pouvoir les épandre à des périodes appropriées. En second lieu le matériel d'épandage et l'assistance technique à l'épandage doivent permettre de limiter les pollutions provenant des parcelles d'épandage.

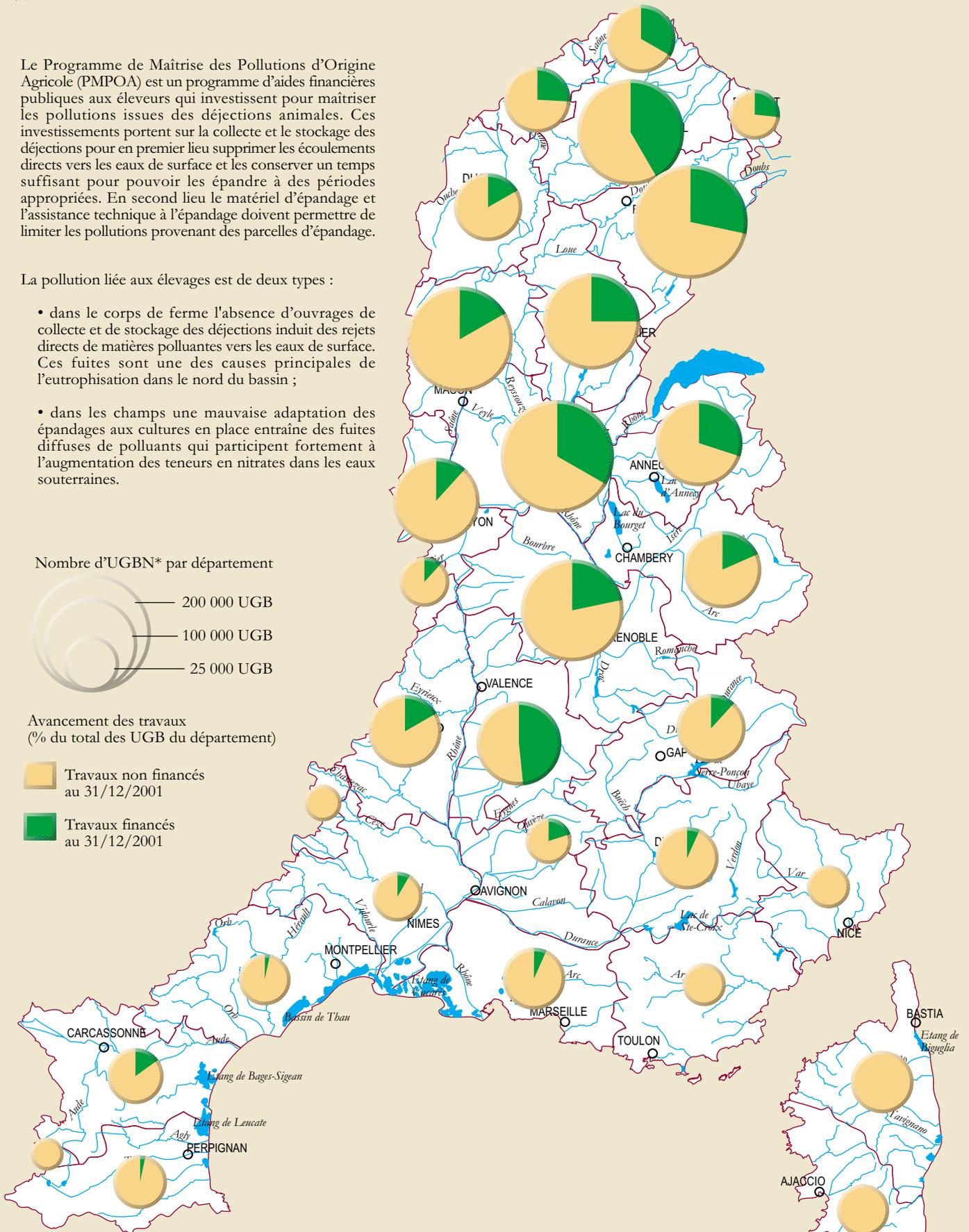
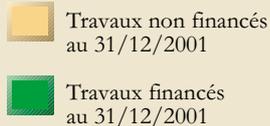
La pollution liée aux élevages est de deux types :

- dans le corps de ferme l'absence d'ouvrages de collecte et de stockage des déjections induit des rejets directs de matières polluantes vers les eaux de surface. Ces fuites sont une des causes principales de l'eutrophisation dans le nord du bassin ;
- dans les champs une mauvaise adaptation des épandages aux cultures en place entraîne des fuites diffusives de polluants qui participent fortement à l'augmentation des teneurs en nitrates dans les eaux souterraines.

Nombre d'UGBN* par département



Avancement des travaux
(% du total des UGB du département)



* UGBN

Les animaux ne génèrent pas les mêmes charges polluantes selon leur espèce. Afin de les comparer, on convertit les animaux en Unité Gros Bétail Azote (UGBN). Tous les animaux sont comptabilisés, y compris certaines espèces non éligibles (moutons, chevaux, ...).

indicateur
de réponse

ORIENTATIONS FONDAMENTALES Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution



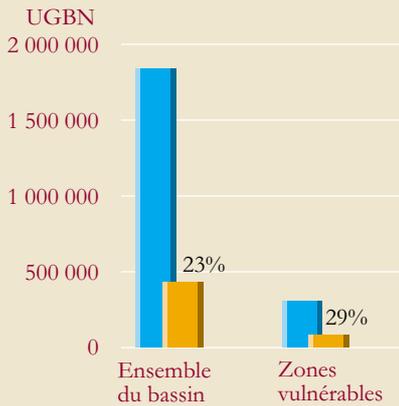
Mieux traiter la pollution à la source

OBJECTIFS DU SDAGE

DIAGNOSTIC L'état d'avancement dans le bassin RMC et dans les zones vulnérables

Initié en 1994 le PMPOA avait pour objectif de maîtriser les pollutions dans tous les élevages de grandes tailles. A la fin de cette première phase et sur l'ensemble du bassin, le quart des UGBN a bénéficié d'aides pour maîtriser les pollutions. La deuxième phase du PMPOA débutant en 2003 concentre les efforts sur les zones vulnérables au titre de la Directive Européenne Nitrates. L'objectif est d'avoir réduit au maximum fin 2006 les pollutions issues de la majorité des élevages situés dans ces zones. Parmi les 300 000 UGBN concernées, 29% ont fait l'objet d'investissements (fin 2001).

POLL 13 ÉTAT D'AVANCEMENT DU PMPOA

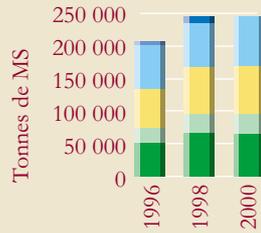


■ Nombre total d'UGBN
■ Nombre d'UGBN aidées pour travaux

indicateur de réponse

POLL 6 PRODUCTION ET DEVENIR DES BOUES DE STATIONS D'ÉPURATION

Information globale connue sur le bassin RMC



Le maintien de la production 2000 au niveau de celle de 1998 est sans doute à imputer à une meilleure maîtrise de cette information, par la mise en place d'un système déclaratif et de recoupements d'informations.

A compter de 1999, la destination "divers" ne fait plus partie de la nomenclature des destinations de boues.

L'information "production" et "destination finale" de la boue est disponible sur 54% des stations d'épuration, représentant 95% de la capacité totale installée.

Sur l'ensemble du bassin, la répartition des types de destination est, pour l'année 2000 :

- 27 % en valorisation dont près de la moitié sans procédure réglementaire
- 30 % en incinération,
- 31 % en décharge.

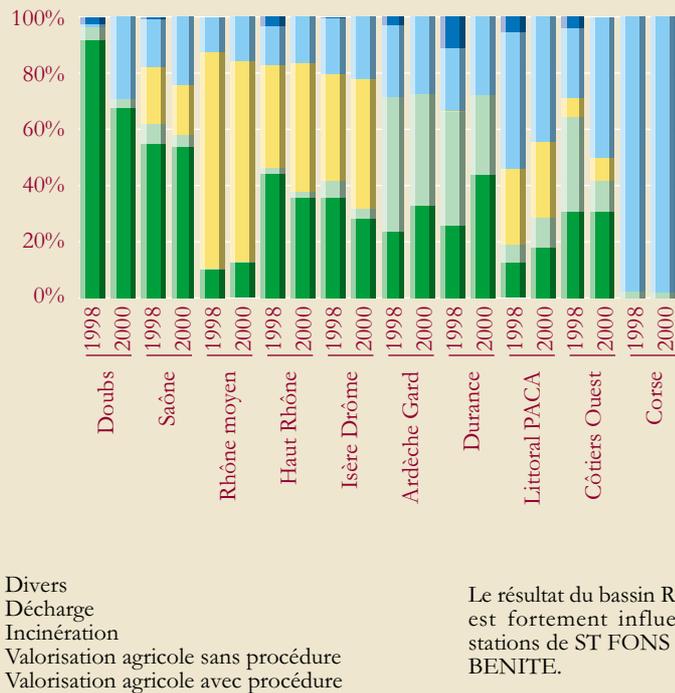
Information répartie par tranche de capacité

La valorisation agricole avec procédure augmente nettement pour les petites et moyennes capacités. Les gros ouvrages supérieurs à 100 000 EH tendent vers une très nette diminution de la valorisation agricole au profit de la décharge.

Le volume en valeur absolue épandu par les stations supérieures à 100 000 EH, est de deux fois supérieur à celui épandu par les stations de 2000 à 10 000 EH.



Information répartie par grand sous bassin - Années 1998 et 2000



Le résultat du bassin Rhône Moyen est fortement influencé par les stations de ST FONTS et PIERRE-BENITE.